

PRÉINSCRIPTIONS ACCUEILS DE LOISIRS D'HIVER 2025

Date de réception

Chaque jour réservé restera dû (voir règlement intérieur)

Coordonnées du représentant légal :

Nom : _____ Prénom : _____ Commune : _____

☎ : _____ Adresse email : _____

Enfant : Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Mettre 1 croix dans le lieu et dans chaque jour de présence de votre enfant

Coupon à remettre au Centre Social Rural **avant le 27 janvier 2025 accompagné du prépaiement**
Attention après cette date ou sans le prépaiement les demandes seront mises en attente
Nombre de places limité : le Centre Social vous contactera en cas de refus
Aucune inscription ne sera prise en compte sans le prépaiement.

LA BOSSE (7h00-19h00) Attention, la priorité sera donnée aux enfants du RPI	FEVRIER									
	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21
7h00 - 8h00										
8h00 - 9h00										
9h00-17h00 (forfait 8 heures) - Apporter son pique-nique										
17h00 - 18h00										
18h00 - 19h00										

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

ONS EN BRAY (7h30-18h30) Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	FEVRIER									
	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21
7h30-8h30										
8h30-9h30										
9h30-17h30 (forfait 8 heures) - Apporter son pique-nique										
17h30-18h30										

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

SAINT GERMER DE FLY (7h00-19h00) Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	FEVRIER									
	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21
7h00 - 8h00										
8h00 - 9h00										
9h00-17h00 (forfait 8 heures) - Apporter son pique-nique										
17h00 - 18h00										
18h00 - 19h00										

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

Bon pour accord / Signature